



N°1 - Mars 2018 Le Journal de la commune du Pin



Chères Pinoises
chers Pinois,

Je ferai ici un
simple rappel des
événements, à

commencer par notre

élection en mars 2017 suite à la dissolution de l'équipe municipale précédente. Les problèmes qui ont conduit à cette dissolution ont inévitablement provoqué des dysfonctionnements dans les mois précédant les réélections. Et comme on ne bâtit pas sur du sable mouvant, dès nos prises de fonction, il nous a fallu rétablir la situation et aider les services municipaux impactés par ces événements, à retrouver leurs places et leurs fonctions.

Dans un même temps, nous avons apuré les factures restées en attente de régularisation dont, non la moindre, celle du local Kaufman.

Ainsi aujourd'hui nous sommes en mesure de mettre en place les projets que nous avons définis dans notre programme. Certains, les plus urgents, ont déjà vu le jour, d'autres aboutiront dans les mois à venir... mais patience notre mandat ne fait que commencer.

Je remercie les Pinoises et Pinois qui m'ont fait l'honneur d'assister à la cérémonie des vœux le samedi 20 janvier. Ce fût un réel plaisir pour moi de partager ce moment convivial avec eux.

Je vous rappelle que mon équipe et moi-même sommes à l'écoute des problèmes que vous rencontrez dans votre quotidien, n'hésitez pas à franchir le seuil de la mairie pour nous rencontrer.

Je sais que vous attendiez tous avec impatience la parution de ce bulletin municipal. C'est le premier, d'une longue série, je l'espère pour notre équipe. Je vous laisse le découvrir, bonne lecture.

Lydie Wallez
Maire de Le Pin

Journal municipal

Vous tenir informés de la vie de votre village



Afin de vous informer régulièrement des actions entreprises par la municipalité ainsi que de la vie de votre village, « Le Pin actualité » vous sera désormais distribué chaque trimestre.

Dans les pages de ce premier numéro, vous découvrirez d'abord les travaux engagés depuis avril 2017 dans votre village dans le cadre du contrat Rural qui débute avec le grand chantier de réaménagement de la Place de Fêtes, se poursuivra avec la rénovation du gymnase et enfin la réalisation d'un city-park. Des travaux destinés à améliorer l'état de la voirie sont également en cours dans plusieurs rues de la commune. En parallèle, pour bénéficier d'un cadre de vie agréable, le nettoyage des rues de la commune a été entrepris cet été et le fleurissement a été renouvelé. Enfin, l'enfouissement des réseaux électriques et de communication vous permettra de profiter d'un environnement visuel agréable. Dans l'école, des travaux de rénovation ont été menés dans trois classes en concerta-

tion avec les enseignantes afin de leur offrir ainsi qu'aux élèves un cadre de travail plus sympathique. Des jeux, choisis par le Conseil Municipal des Enfants, ont été installés dans la cour de l'école pour le plus grand bonheur des enfants.

Par ailleurs, la sécurité ne sera pas oubliée avec l'installation de caméras de vidéosurveillance dans la commune, de radars pédagogiques et le renforcement de l'éclairage public sur le parking de la salle polyvalente. Vous découvrirez enfin, dans les dernières pages de votre journal, un retour en images sur les manifestations culturelles et sportives qui ont ponctué la vie de votre village ainsi qu'un agenda de celles qui vous attendent.

Alors, bonne lecture et à très bientôt !

Dans ce numéro de janvier

CONTRAT RURAL
Réaménagement de
la place des Fêtes

P 2



ECOLE
Travaux de rénovation

P 6



ASSOCIATIONS
Une année en images

P 8-9



Contrat rural 2018

La place des fêtes refaite à neuf

Depuis de nombreuses années la rénovation de la place des fêtes est à l'étude dans le but de redonner au cœur du village son véritable attrait.

Un projet ancien

Dès 2010, un projet de la réhabilitation de la place des fêtes avait été défini et lancé. Ce projet avait ensuite fait l'objet de profondes modifications par l'équipe municipale en place de 2014 à 2017. Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe en 2017, il a été entièrement remanié pour mieux répondre aux attentes des pinois. Les travaux vont ainsi pouvoir débuter dès cette année.

Les objectifs

L'objectif principal de cet important projet d'urbanisme est de redonner de l'attrait au cœur du village en le rénovant dans sa totalité. La voirie sera refaite et surélevée afin de réduire la



vitesse de circulation des véhicules ; l'esplanade centrale sera réaménagée pour recréer un véritable espace de vie. Autour des arbres, de nouveaux jeux pour les enfants seront installés, des arbustes et haies d'ornement délimiteront l'espace réservé aux piétons. Enfin de

nouvelles places de stationnement seront créées, dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite et deux aux véhicules électriques avec une borne de rechargement.

Réunion publique

L'ensemble du projet sera pré-

senté aux habitants le 22 mars lors d'une réunion publique organisée par les élus et le cabinet d'architectes. Le plan définitif sera alors dévoilé et toutes les questions relatives à ce projet pourront être abordées publiquement.

Contrat rural 2019-2020

Objectifs

2019 : rénovation du gymnase

Rénover le gymnase, construit en 1993, est une opération nécessaire pour les nombreux sportifs qui l'utilisent mais également pour réduire son coût de fonctionnement.

Dès 2019, les travaux commenceront par la réfection du sol qui fait l'objet d'une consultation des associations sportives afin de répondre au mieux à leurs besoins respectifs en terme de surface et de marquage.

Par ailleurs, et pour réduire le coût énergétique, les cloisons



Un sol qui a bien souffert

en bardage seront remplacées par un nouveau bardage et l'éclairage actuel sera entièrement remplacé par des lampes à basse consommation. Enfin, une extension du gymnase est à l'étude (hors contrat rural).



Le bardage endommagé

2020 : un city-park verra le jour

Pour répondre à la demande des jeunes, la création d'un city-park est à l'étude sur l'emplacement de l'ancien terrain de basket.

Collectes déchets



Nouveaux jours de collecte

La Communauté de Communes Plaines et Monts de France a modifié les jours de ramassage des collectes des déchets :

- **Déchets ménagers** : mercredi matin
- **Tri sélectif** : jeudi matin
- **Déchets verts** : le lundi, du 2 avril au 26 novembre
- **Encombrants** : 13 avril, 13 juillet et 12 octobre

Voirie

Rénovation et modernisation de la voirie

La rénovation de la voirie a été engagée, afin de pouvoir disposer d'un réseau sécurisé et en bon état. Le point sur les travaux.

Voies de Circulation

Afin de bénéficier d'un réseau de voies de circulation de bonne qualité des travaux de restauration importants ont été entrepris. Comme vous avez déjà pu le remarquer, ils ont commencé par les lotissements du Clos Marchais et de la Dhuis et se poursuivront dans l'ensemble des rues du village.



Vitesse, sécurité

Trois radars pédagogiques ont récemment été implantés aux trois entrées du village et deux passages piétons ont été créés rue d'Enfer et chemin de la Croix afin de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser la circulation des piétons dans la commune.



Eclairage

Les candélabres du parking de l'école ont été remplacés pour assurer la sécurité des enfants se rendant à l'école en hiver.



Internet

Le Pin sur la toile

Un site internet municipal est en cours de réalisation. Il bénéficiera des dernières innovations technologiques pour vous permettre d'accéder facilement à de nombreux services et à toutes les informations pratiques de votre village.



Sécurité routière

Agir pour le bien de tous



Pour contribuer à sécuriser la circulation dans notre village, plusieurs mesures sont à l'étude, d'autres en cours d'élaboration.

Trois feux tricolores

Deux feux tricolores supplémentaires seront installés dans le village en plus de celui situé à proximité de l'église : le premier, au niveau de la zone d'activité à l'entrée Est, est déjà implanté. Il va entrer en fonction prochainement. Le second sera situé à la sortie du village en direction de Courtry. Il viendra en remplacement de la chicane jugée dangereuse. Ces deux feux seront équipés d'un système de détection. Ils se déclencheront dès que les véhicules dépasseront la vitesse réglementée.

Rond-point

La création d'un rond-point est à l'étude par la société SINIAT située à l'entrée du village

(coté Villevaudé). L'entreprise souhaite améliorer la desserte de son site et la municipalité, sécuriser l'entrée de la ville. A l'occasion de ces travaux le chemin menant au cimetière sera rénové.

Vitesse limite : 50km/h

La vitesse de circulation dans le village est ramenée à 50km/h mais maintenue à 30km/h dans les zones sensibles du centre (école, commerces, mairie) et aux passages surélevés.

Déviation

Ces trois mesures visent à sécuriser la circulation des piétons dans le village et diminuer le flux des voitures en incitant les automobilistes à emprunter la déviation (D86).

Vidéosurveillance

Le Pin s'équipe



Comme nous l'avons annoncé dans notre programme et afin de renforcer la sécurité dans la commune, sept lieux stratégiques seront équipés de caméras de vidéosurveillance courant 2018.

Le dossier de demande de subvention est à ce jour validé par la préfecture mais le montant de la subvention reste à définir. Elle peut s'élever jusqu'à 80% du montant total des travaux (100 000€). Les sites stratégiques d'implantation des ca-

méras ont déjà été définis dans l'espace public de la commune, en collaboration avec la police nationale de Chelles. En s'équipant de vidéosurveillance, Le Pin met fin à une situation d'isolement : Courtry et Villevaudé étant déjà équipées de système de surveillance vidéo, la commune était jusqu'à présent le «maillon faible» vers lequel pouvaient se diriger les auteurs de larcins pour échapper aux dispositifs de sécurité.

Enfouissement des réseaux aériens

Pour le bénéfice de tous !

Pour apporter du charme à notre commune, les rues retrouveront leur aspect initial, libres des réseaux aériens !

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, la municipalité a poursuivi l'enfouissement des réseaux, interrompu ces trois dernières années. Les réseaux de l'éclairage public, du courant électrique (basse et haute tension) et de télécommunications seront ainsi enfouis sous la chaussée, sur l'ensemble des rues de la commune, permettant ainsi à ses habitants de profiter d'un cadre de vie plus agréable.

Les travaux de terrassement sont actuellement achevés rue de Verdun, restent les câbles de télécommunication à passer dans les gaines. Dès que les câbles aériens (Télécom et Erdf) seront retirés, les poteaux seront déposés pour rendre à la rue son aspect définitif.



Avant les travaux d'enfouissement

Les travaux d'enfouissement des réseaux vont se poursuivre jusqu'en 2020, selon le calendrier fourni par le SDESM (Syndicat Départemental des Ener-

gies de Seine-et-Marne) :

- 2018 : rue du Puits de l'Orme et la partie restante de la rue Pasteur.
- 2019 : 1^{ère} partie de la rue



Installation des candélabres

d'Enfer et la 2^{ème} partie de la rue du Saule.

- 2020 : 2^{ème} partie de la rue d'Enfer.

Décharge sauvage

Le rond-point nettoyé et protégé

Depuis plusieurs années les déchets s'accumulaient à côté du rond-point de la RD 34 (accès à la francilienne). Face à cette situation, les communes du Pin, Villevaudé et Courtry ont engagé une démarche collective depuis plusieurs mois auprès du Conseil Départemental et de la Région. Cette action collective a fini par aboutir par l'enlèvement des 400m³ de déchets mais également par la création d'un merlon de terre et d'une bordure en béton afin qu'aucun véhicule ne puisse désormais accéder au site et que l'environnement soit préservé le long des voies de circulation.



**Ligne 19
express**

Création d'un arrêt à Le Pin

Les Pinois pourront prochainement profiter de la **ligne de bus 19 express** (Torcy-Roissy CDG) grâce à la création d'un arrêt sur la RD 34 au niveau du rond-point, à proximité de la station d'essence.

Un parking sera également implanté, à proximité directe de cet arrêt.

Le Pin avance

Les chantiers à venir...



Plusieurs projets sont actuellement en cours de finalisation et d'autres seront lancés en 2018 et 2019.

Micro-crèche

Les études préalables à la construction d'une micro-crèche sont en cours et les travaux seront engagés fin 2018 pour une ouverture prévue fin 2019. Animée par un couple de Pinois, la micro-crèche sera en mesure d'accueillir une dizaine d'enfants. Elle sera située à la sortie du village en direction de Courtry, juste à côté du pôle santé.

Pôle santé

L'étude de faisabilité du pôle santé est désormais terminée. Les professionnels déjà implantés sur la commune (médecin, pharmacienne, kinésithérapeute) qui ont été consultés lors de cette étude, ont été séduits par l'idée d'un pôle qui rassemble l'offre de santé dans un lieu unique, (à côté de la future mini-crèche, rue de

Courtry) où le stationnement sera largement pourvu. La municipalité va réserver un ou deux locaux supplémentaires pour anticiper l'installation de nouveaux praticiens.

Stationnement

Suite à la création du lotissement Kaufman, le parking de l'école est devenu insuffisant. Il sera agrandi et aménagé afin de bénéficier dans sa totalité d'un sol stabilisé et propre. Cette réalisation répond à la demande des parents d'élèves qui fréquentent quotidiennement ce secteur. A l'étude également, la création d'un nouveau parking en face des terrains de tennis afin d'augmenter l'offre du stationnement dans la commune. Enfin, l'aménagement d'un dépose minute pour l'accueil de loisirs est en cours d'étude, ceci afin de ne pas gêner la circulation rue du château (en face de l'accueil de loisirs où il est interdit de stationner).

Cadre de vie

Pour améliorer le cadre de vie, les entrées de ville seront réaménagées avec de nouveaux panneaux et agrémentées de fleurs. Une signalétique des commerces sera par ailleurs créée et implantée sur quatre points du village.

EN BREF

Aire de jeu

Restaurée et enrichie

Pour le plaisir des plus petits, des jeux ont été restaurés et d'autres ont été ajoutés dans l'aire du Petit parc.



Fleurissement le village coloré

Pour améliorer la qualité de vie des Pinois, le fleurissement n'a pas été négligé : plus de 2000 fleurs agrémentent les jardinières et les parterres de la commune à la belle saison.



Commerces

Ce trimestre : l'épicier du village

Mr Mohamed Ouahia est l'épicier de notre village depuis 19 ans ! Son commerce de proximité est ouvert tous les jours (sauf le jeudi) de 8h à 13h et de 15h à 20h. Cette large fourchette horaire permet aux habitants de pouvoir effectuer leurs achats en soirée, à leur retour du travail ou durant tout le week-end. L'épicerie a été récemment réaménagée afin d'optimiser la circulation des clients et particulièrement

ceux à mobilité réduite. Le lundi, (jour de fermeture de la boulangerie) vous pouvez y acheter votre pain. Notez enfin que la livraison à domicile est effectuée gratuitement. Pour commander et vous faire livrer : 01 60 27 16 24 Soutenons nos commerces de proximité. Ils participent à la vie de notre commune. Sans eux le village s'éteindrait à petit feu.



Ecole

L'école s'embellit, les projets des enseignantes fusent

Avant la rentrée, des travaux de rénovation ont été réalisés dans plusieurs classes de l'école et des jeux installés dans la cour. Les élèves et les enseignantes apprécient !

Des classes refaites à neuf

Trois classes ont été rénovées dans l'école durant l'été : peinture, sols, plafonds, améliorations... Les élèves peuvent désormais profiter de bonnes conditions pour apprendre et les enseignantes pour enseigner !

Brise vue et parc à vélo

A la demande de la directrice, un brise vue a été installé sur la clôture de l'école, côté rue, afin d'améliorer la tranquillité des

élèves durant les récréations. Par ailleurs, un parc à vélos est à la disposition des élèves.

De nombreux projets à venir

Dès la rentrée scolaire, l'équipe enseignante a fait part à la municipalité des nombreux projets qui vont voir le jour dans le courant de l'année. Nous sommes heureux de les accompagner financièrement dans ces projets et leur souhaitons pleine réussite.



Les classes rénovées



Classe des Cm2



Dortoir maternelles

Scolarité

Les collégiens restent à Courtry !

Bonne nouvelle pour nos jeunes Pinois, grâce à nos démarches et au soutien de M. Xavier Vanderbise, Conseiller départemental et maire de Courtry, nous avons obtenu le maintien des collégiens au collège Maria Callas de Courtry.



Conseil Municipal des Enfants La relève est assurée

Le choix des jeux

Le CME a été convié à un Conseil Municipal au cours duquel, après une étude très pertinente du dossier, les élèves ont dû se prononcer sur le choix des jeux de la cour de l'école. Leurs choix ont ravi leurs camarades.

Remise des tablettes

Lors d'une cérémonie, le CME a remis les tablettes pédago-

giques aux élèves de CM2 intégrant le collège.

Apprentissage de la citoyenneté

Pour découvrir concrètement l'hommage rendu aux défenseurs de notre pays, les élèves du CME ont accompagné l'équipe municipale lors des commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.



Commémoration du 11 novembre



Remise des tablettes



Jeux de la cour

L'école en spectacle

Retour sur une année bien remplie

Moments exaltants pour tous : la présentation aux parents des travaux réalisés et spectacles de fin d'année scolaire.

Activités TAP

Les élèves de l'école Etienne Martin étaient ravis de présenter à leurs parents les activités réalisées dans le cadre des TAP tout au long de l'année écoulée. Nous saluons le remarquable travail des animatrices et animateurs qui se sont investis dans ces projets.

Kermesse

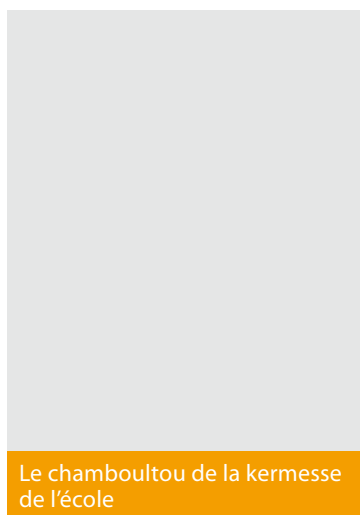
Merci à l'association « Ensemble pour Etienne Martin » pour l'organisation de la kermesse de l'école. Petits et grands se sont amusés sur les stands animés par des bénévoles que nous remercions pour leur implication.

Un spectacle de fin d'année bien mené

Encore une belle occasion pour nos jeunes élèves de rendre leurs parents fiers au travers du spectacle de fin d'année organisé par l'équipe éducative que nous félicitons pour cette belle représentation.

Opération déchets

Le respect de la planète commence dès le plus jeune âge : Les élèves ont participé à la journée initiée par l'Association de la Sauvegarde des Habitants et les services du SMI-TOM. Le tri sélectif n'a plus de secret pour eux. Lorsque vous jetez vos déchets dans vos poubelles, attention de ne pas vous faire gronder, vos enfants vous observent !



Le chamboulou de la kermesse de l'école



Le spectacle de fin d'année : un temps fort pour les enfants et les parents



La kermesse de l'école : toujours un succès !

Au-delà de l'école

Vives les sorties !

Cette année les enfants de l'école ont pu profiter d'une sortie à la mini-ferme de Courtry.



CCAS

Faire voyager

Outre l'aide apportée aux personnes en difficulté, le CCAS organise pour le plus grand plaisir de nos jeunes des séjours permettant à chacun de s'évader le temps de quelques jours. Les 11-17 ans sont partis en Bretagne où ils ont pu s'exercer à la voile.



Le 25 mars Carnaval organisé par le Comité des Fêtes



Le 30 avril Concours de Modélisme



Le 14 mai
Brocante
organisée
par Loisirs &
Culture



Le 1^{er} mai Le stand
du Comité des Fêtes



Le 13 mai Voyage en Italie organisé par
l'AJP (Automne des Joyeux Pinois)



Le 24 mai
Fête des
voisins et des
commerçants



Le 10 juin Tournoi
de pétanque
organisé par le
Comité des Fêtes



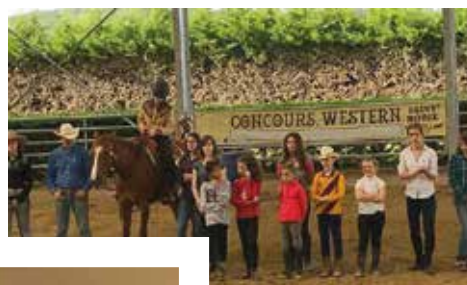
Le 28 mai Le Rallye Touristique de Loisirs et Culture, orchestré par Mme De Grenier



Le 10 juin
Soirée théâtre organisée
par Loisirs et Culture



Le 10 juin Le Centre équestre QUILIN organise
une journée de fête



Le 2 juillet
Concours
organisé par
le centre
équestre le
Petit Far-West



Le 24 juin Les « Petits Rats »
en pleine représentation



Le 24 juin
Démonstration par l'AS Le
Pin Gymnastique



Le 21 octobre Soirée antillaise
organisée par l'association de
Sauvegarde de l'Eglise



**Le 28
octobre**
Le loto du
Comité des
Fêtes



Le 10 décembre Repas de Noël organisé par
l'Automne des Joyeux Pinois (AJP)



Le 26 novembre Bourse aux jouets organisée
par Loisirs & Culture

Le 16 avril Chasse aux œufs pour les enfants.

Dimanche 16 avril au matin, après un petit déjeuner offert par la mairie, les enfants ont eu la joie de découvrir derrière les talus et dans les arbres du parc de la salle Nicole Paris, les nombreux petits œufs pour remplir leurs paniers. Ils les ont dégustés en famille.



Le 8 mai Commémoration du 8 mai 1945



Le 27 mai Repas

des anciens. Samedi 27 mai, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir nos anciens qui sont toujours aussi fidèles, pour partager un bon repas et faire quelques pas de danse.



Le 3 septembre 26 associations au forum des associations. Dimanche 3 septembre a eu lieu le Forum des associations dans le parc de la salle Nicole Paris. Toutes les associations ont répondu présentes, cette année petits et grands ont pu profiter des jeux gonflables et de la restauration proposée par des associations. Le beau temps était au rendez-vous.





Le 10 septembre Arrêt au stand des pilotes lors du rassemblement des voitures de collection, organisé par Courtry Auto Rétro.

Le 27 septembre Voyage des aînés en Auvergne



Le 23 octobre Halloween

Mardi 31 octobre, les enfants étaient tous déguisés pour Halloween, ils sont venus nous rejoindre à la salle des fêtes accompagnés de leurs parents pour partager un goûter et se faire maquiller par des bénévoles.



Le 21 décembre

Le Noël des tout petits



Les 16 et 23 décembre

Vin chaud et châtaignes



Le 2 décembre Distribution des colis aux anciens



Mutuelle communale

Votre santé, mutualisée

Depuis le mois de Juin 2017, la convention conclue entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune et l'association ACTIOM permet à tous les pinois, de pouvoir bénéficier d'une couverture complémentaire de Santé avantageuse.

En effet, l'objectif de l'association « Ma commune, Ma santé » est de négocier auprès des compagnies d'assurances

et mutuelles, des contrats collectifs afin d'obtenir des tarifs mutualisés avantageux qui s'adressent à une très large population (salariés ne bénéficiant pas de contrat d'entreprise, commerçants, professions libérales, artisans, retraités, demandeurs d'emplois, étudiants et autres...). Une solution adaptée aux besoins de chacun est proposée. La réunion publique organisée au Pin a donné lieu



à des rendez-vous individuels qui ont permis de répondre aux interrogations de chacun.

Si vous souhaitez des informations concernant les tarifs et les modalités d'inscription, contactez le CCAS.

Agenda des manifestations

Mars

18 mars

Tournoi scrabble

Loisirs & Culture

Salle des Fêtes

31 mars

Chasse aux œufs

Municipalité

Carnaval

Comité des Fêtes

Avril

14 avril

Jeux de rôle et jeux

de société

Guilde de l'ours

Salle des Fêtes

Mai

1^{er} mai

Vente de muguet

Comité des Fêtes

08 mai

Victoire de 1945

13 mai

Brocante

Loisirs & Culture

27 mai

Fête des Mères

Municipalité

Salle polyvalente

Vœux à la population

Bilan et perspectives

Samedi 20 janvier, Lydie Wallez et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux aux nombreux Pinois ainsi qu'aux élus qui avaient répondu présents. Claudine Thomas (sénatrice), Rodrigue Kokouengo



(député), Xavier Vanderbise (Vice-président du Conseil Départemental et maire de Courtry), Jean-Louis Durand (Président de la CCPMF et maire de Marchemoret), Pascal Pian (maire de Villevaudé), Isabelle Recio (maire de Vaires-sur-Marne) ont assisté au discours qui présentait le bilan des 9 premiers mois de mandat ainsi que les réalisations à venir dans les prochaines années (cf. premières pages de ce journal).

Cette soirée conviviale et festive, à laquelle l'ensemble de la population était conviée, s'est poursuivie autour d'un buffet. Les desserts réalisés par la boulangerie du village ont remporté un vif succès !

Etat civil 2017

Naissances

24 mars, EYDELY-REBOUT Louis, Jean, André, Jacques, Serge

3 avril, ABBINANTI Giulia, Adoracion, Maria

26 novembre, CHEVALIER Mélynda, Patricia, Liliane

8 aout, FORT Louis, Julien

28 septembre GOK Emir

16 juin, HORNECK Pariss

27 février, MACOMBE Angel, Gabriel

20 février, MIÉGEVILLE Ryan

8 février, NAPOLI Giulia, Joy

30 juillet TEIXEIRA Sandro

Mariages

5 aout, DANSOU Eli, Boris et TAING' Stéphanie

18 novembre, RAMES Olivier et SORNIQUE Sandrine

1 juillet, SILVA Alexandre et JORISSE Stéphanie, Andréa

Décès

DE GRENIER DE LATOUR Guy, Emile, Charles

MAZURKIEWICZ Mariusz

THÉVENET Robert, Émile

TROTO Renato

La mairie à votre service

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30>12h et 13h30>18h.

Mercredi et samedi : 9h>12h

Pour rencontrer vos élus prendre rendez-vous au secrétariat



Contactez la mairie

Accueil : 01 60 26 22 09

En dehors des horaires d'ouverture,

en cas d'urgence : 06 07 66 10 22

Le Pin actualités

Journal officiel de la commune de Le Pin

6 Rue de Courtry, 77181 Le Pin

Responsable de publication : Lydie Wallez

Rédacteur en Chef : Nuno Ribeiro

Réalisation : aldorande.fr

Imprimé sur papier recyclé

Impression : Ateliers Réunis

